Initiales du Maire 153 Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 25 SEPTEMBRE 2017 À 17:30 HEURES :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS:

Jacques Blanchard siège 1 Pierre Tétrault siège 3 Dany St-Amant siège 5 Julien Bussières siège 6

ABSENTS

Marie-Ève Roger siège 2 Lise Bolduc siège 4

Était également présente : Karine Boucher, directrice générale

ORDRE DU JOUR

- 1 Construction d'un terrain de soccer Présentation et acceptation de soumission
- 2 Rénovations du Garage et entrepôt municipaux
- 3 Assurance collective Renouvellement 2017-2018
- 4 Cahier spécial Habitation Demande de publication
- 5 Règlement 604 Honoraires de laboratoires
- 6. Levée de l'assemblée

227-17-09-25 CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la construction d'un terrain de

soccer à l'est de l'école de la Chanterelle ont été demandées par appel d'offres, paru au système électronique SEAO, le 05 septembre 2017 et dans le Journal La Tribune, édition du 2

septembre 2017;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le vendredi 22 septembre

2017 à 11h00 le résultat des 4 (quatre) soumissions reçues est le

suivant:

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Grondin Excavation Tijaro Limitée	341 466.92 \$ 392 869.58 \$
Normand Jeanson Excavation Inc. Construction Groupe Prévost	531 414.45 \$ 286 747.65 \$

Initiales du Maire 154 Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE

suite à l'analyse de la firme EXP, en date du 25 septembre 2017, le plus bas soumissionnaire soit Construction Groupe Prévost Inc est conforme aux plans et devis de soumission, datés du 1^{er} septembre 2017, dossier SHE-00236168;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission

du plus bas soumissionnaire conforme, Construction Groupe Prévost Inc. au montant de 286 747.65 \$ deux cent quatre-vingt-six mille sept cent quarante-sept dollars et soixante-cinq cents (taxes incluses), pour la construction d'un terrain de soccer à l'est de l'école de la Chanterelle, telle que présentée en date du 22 septembre 2017, et selon les conditions et spécifications émises aux plans et devis de soumission, daté du 1er septembre 2017;

QUE l'acceptation est conditionnelle à la signature de tous actes

nécessaires au bon déroulement du dossier (bail emphytéotique,

donation de BRP, servitude, etc.).

ADOPTÉE

228-17-09-25 RÉNOVATIONS DU GARAGE ET ENTREPÔT MUNICIPAUX AUTORIS ATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le paiement à Rénovations Pierre

Groulx 2009 Inc représentant un montant de 83 616.72 \$ (taxes incluses), pour les travaux de rénovation du garage et entrepôt municipaux, telle que soumissionnée en date du 31 mai 2017.

ADOPTÉE

229-17-09-25 ASSURANCE COLLECTIVE - RENOUVELLEMENT 2017-2018

ATTENDU QUE les conditions financières proposées par l'assureur Financière

Manuvie, pour la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre

2018, sont justifiées ;

ATTENDU les recommandations favorables du Groupe Financier AGA Inc.

notre courtier d'assurances collectives :

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des

conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de Valcourt et qu'ils jugent opportun de

les accepter;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement

présentées par Financière Manuvie concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Valcourt, pour la période du

1er octobre 2017 au 30 septembre 2018;

Initiales du Maire 155 Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QU

une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à madame Stéphanie Bélisle, du Groupe Financier

AGA Inc.

ADOPTÉE

230-17-09-25 CAHIER SPÉCIAL HABITATION - DEMANDE DE PUBLICATION JOURNAL LA PENSÉE DE BAGOT

ATTENDU QUE le Journal La Pensée de Bagot, publiera UN (1) cahier spécial

« Habitation », le mercredi 04 octobre 2017 et demande au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de ce

cahier spécial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte ou refuse la

demande de publication dans le cahier spécial « Habitation » qui sera publié le mercredi 04 octobre 2017 à l'intérieur du journal :

«La Pensée de Bagot».

ADOPTÉE

231-17-09-25 RÈGLEMENT 604 – TRAVAUX PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS OFFRE DE SERVICES HONORAIRES DE LABORATOIRES SERVICES EXP INC - LABORATOIRE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE

le Conseil municipal accepte l'offre de service venant des Services EXP Inc. – Laboratoire pour les honoraires de laboratoire dans le cadre des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout, reconstruction du service de voirie dans les rues : Place des Cormiers et Place des Lilas, en vertu du règlement 604 et telle que détaillée dans l'offre jointe en date du 11 septembre 2017 représentant un montant de 14 216 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

232-17-09-25 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 17:48 heures.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire	Karine Boucher, Directrice général